

## Badge aéroportuaire

## Par Soumayadala, le 18/01/2024 à 16:30

Bonjour,

Suite à une demande de badge rouge j'ai d'abord dû patienter pendant 6 mois afin d'avoir une réponse. Celui-ci me sera attribué pour une durée d'**un** an au lieu des trois années pour mes autres collègues. Je dois donner ce courrier à mon employeur avant de pouvoir le retirer, quelle honte...

N'ayant aucun antécédent judiciaire, pas même une amende ou un excès de vitesse, n'ayant jamais eu aucun conflit avec personne, je ne suis même pas sur les réseaux sociaux et ai toujours eu un comportement exemplaire dans ma vie privée comme professionnelle, je ne comprends pas comment une telle décision peut être prise et ce qui pourrait m'être reproché.

Je ne ferai pas de recours parce que cela retarde encore les choses et que je sais que je n'ai aucune chance puisqu'aucune explication n'est donnée, mais avez-vous des réponses à m'apporter sur ce type de situation? Suis-je victime d'injustice, d'une usurpation d'identité?

Quelqu'un a t'il déjà été dans la même situation?

En vous remerciant par avance,